

Conseillers en exercice : 65
Date de Publicité : 05/05/2021
Reçu en Préfecture le : 07/05/2021
ID Télétransmission : 033-213300635-
20210504-117895-DE-1-1
CERTIFIE EXACT,

Séance du mardi 4 mai 2021
V-2021/22

Aujourd'hui 4 mai 2021, à 14h02,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaëtan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Véronique SEYRAL,

Madame Géraldine AMOUROUX et Monsieur Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM présents à partir de 15h31, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 17h25, Madame Alexandra SIARRI présente jusqu'à 17h30, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18h00, Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 18h00

Excusés :

Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

***Motion proposée par le groupe Bordeaux en Luttés présentée
par Philippe Poutou pour une politique culturelle innovante et
horizontale !***

Le secteur culturel traverse une crise sans précédent. Une crise liée à la crise sanitaire et à la fermeture des « lieux de culture » mais pas seulement.

La colère exprimée par le mouvement social, et par les occupations de certains lieux de représentations, est l'aboutissement d'une crise bien plus profonde dû à des politiques culturelles sur lesquelles nous devons revenir.

En effet, les mêmes mécanismes que ceux de l'économie capitaliste sont appliqués au secteur culturel. Les artistes sont mis en concurrence à travers des appels à projet ; les politiques publiques sont décidées par des élu.e.s, et non pas directement par les habitant.e.s et les acteurs.rices culturel.les ; l'enseignement culturel est un marché passer entre des structures et les collectivités locales...

Par cette motion, le Conseil municipal tient à présenter des excuses à propos de la mauvaise campagne de communication de la mairie de Bordeaux du mois d'avril 2021.

Cette campagne n'est pas une maladresse d'un service communication déconnecté, elle est de la responsabilité du Conseil municipal qui doit prendre conscience des difficultés traversées par le secteur culturel.

Vouloir défendre les droits culturels c'est avant tout permettre une décentralisation des politiques publiques en matière culturelle.

C'est pourquoi le Conseil municipal de Bordeaux réunit le 4 mai 2021 s'engage à créer, avant le vote du prochain budget, une structure mixte tripartite qui décidera de la répartition du budget alloué aux droits culturels.

Cette structure mixte comprendra à égalité de représentation des membres de tous les groupes du Conseil municipal, des acteurs culturels élu.e.s parmi leur pair et des habitant.e.s de chaque quartier de Bordeaux. Cette structure devra être paritaire et sera entièrement souveraine dans les choix budgétaires et d'organisation d'évènement culturel.

REJETE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DE LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE RENOUVEAU BORDEAUX

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX ENSEMBLE (à l'exception de Madame Géraldine AMOUROUX)

ABSTENTION DE Madame Géraldine AMOUROUX

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 mai 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Philippe POUTOU